

Le 23 janvier 2017

Century 21
info@century21cinquantenaire.be

Concerne : Résidence Pierard II - Avenue Louis Piérard 2 - 1140 Bruxelles - n° d'entreprise : 0833.695.303

NRéf : PD17-200

Vréf :

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier, nous vous prions de trouver par la présente les éléments demandés dans le cadre de la vente de l'appartement propriété de M Gonzalez

\$1 :

Point 1°) :

Sur base de la situation au 31 décembre 2015, la quote-part du vendeur dans les fonds est la suivante :

- fonds de roulement :	247,89 €
- fonds de réserve :	3.884,76 €

Point 2°) : à ce jour, le vendeur est redevable de 5.187,18 €.

Il faudrait constituer une provision mensuelle à partir du 1er février 2017 d'un montant de 205,00 € par mois et ce jusqu'à la vente du bien. Merci de nous confirmer que ces sommes seront retenues si nécessaire par vos soins au moment de la vente.

Point 3°) et 5°) : voir en annexe copie des procès-verbaux des 3 dernières assemblées générales

Point 4°) : néant

Point 6°) : le dernier bilan au 31.décembre 2015 approuvé par la copropriété, est joint en annexe.

Nous joignons également en annexe les décomptes des 2 dernières années.

Il y a une procédure judiciaire en cours relative à la copropriété (propriétaire ne payant pas ses charges).

Nous n'avons pas connaissance de l'existence d'un DIU.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer,
Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Syndic